



Siège Social
29 rue Pierre Cloix
77690 MONTIGNY sur LOING

Présidente : Mme Danièle RENAUX

Délégation Grand Sud-ouest – Zone 06

Déléguée : Danièle RENAUX – 18 avenue des Frères Lumière – 33700 MERIGNAC 05 56 12 59 70 –

Email : dr.renaux@orange.fr

Site national : www.amisdubeauceron.org

Adjoints : Marcelle JACQUES – Villa Keras Kol – Ahetze – 64210 BIDART 05 59 41 92 88
Véronique GARBAY – 77 Domaine du Bois de Chartres – 33760 TARGON 05 56 23 66 46
Thierry LAVILLE – Le Cocut – 33620 TIZAC DE LAPOUYADE 05 57 49 41 96

JOURNEE BEAUCERONNE du Dimanche 14 Octobre 2018
sur la Plaine des Sports de Marchegay, Avenue Marcel Dassault (route de Martignas) à MERIGNAC / 33 → Sortie n° 10 sur
rocade Bordeaux ==> direction Andernos – Cap Ferret / Coordonnées GPS N 44.50, 28.6 W.00.44.50.2

DATE DE CLÔTURE DES ENGAGEMENTS → 08 OCTOBRE 2018

La Délégation 6 (GRAND SUD-OUEST) du Club des Amis du Beauceron est heureuse de vous convier à une Journée Beauceronne le Dimanche 14 Octobre 2018 à MERIGNAC (33).

Le Jury pressenti est le suivant :

Morphologie Madame Katerine COUTEAU
Tests de caractère Monsieur Bertrand GARBAY

PROGRAMME DE LA JOURNEE : 8h 30 / Début des jugements (après le contrôle vétérinaire) – **12h** / Apéritif offert par la Délégation à 12h – Possibilité de repas sur place (restauration rapide) – **14h** / Reprise des jugements – **17h** / Final et remise des récompenses

Important - Otectomie : les chiens nés en France ou à l'étranger postérieurement au 28.08.2008, et ayant les oreilles coupées, sont interdits de concours en France. De ce fait, ils ne peuvent participer aux manifestations organisées par le Club de race.

VOS OBLIGATIONS :

- être en possession du carnet de santé de votre chien / vaccinations à jour
- pour participer à la JOURNEE BEAUCERONNE (tests caractère, examen morphologique, confirmation), vous devez obligatoirement être adhérent au Club de Race et à jour de votre cotisation. Merci de bien vouloir joindre la copie de votre carte d'adhésion 2018 ou un chèque distinct correspondant au montant de l'adhésion choisie qui vaudra pour 2019 (voir bulletin en annexe).
- pour l'examen de CONFIRMATION, le chien doit être âgé de 12 mois révolus. Vous devez vous munir du certificat de naissance (original), du formulaire de confirmation dûment rempli et signé (*avant d'entrer sur le ring de jugement*), et de la carte de tatouage. Les formulaires de confirmation sont téléchargeables et imprimables sur le site de la SCC http://www.scc.asso.fr/mediatheque/Formulaires/Exam_conf.pdf
- au 1er janvier 2016, le test ADN est obligatoire à partir de la cotation 2

→ Possibilité de déjeuner sur place (Buvette / Restauration rapide).

→ Un accusé de réception vous sera envoyé par mail si vous nous indiquez votre adresse mail - Les dossiers sont à retirer au Secrétariat d'Accueil de la Journée Beauceronne dès votre arrivée. Nous vous attendons très nombreux !

Danièle RENAUX